



A.S.C.M.V.

Bulletin d'adhésion de Membre Associé
Année 20__/20__

M. Mme Mlle

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____

Adresse : _____

Code postal _____

Ville : _____

Adresse E-mail : _____ @ _____

En indiquant votre adresse e-mail ci-dessus, vous recevrez régulièrement sur votre boîte mail des informations concernant les activités de l'ASCMV.

Joindre un chèque de cotisation de 5€ à l'ordre de l'ASCMV

A Messigny et Vantoux, le

Signature

L'adhésion en tant que membre associé donne droit à tous les avantages réservés aux membres de l'ASCMV. Adhérent de plein droit, le membre associé peut participer à l'Assemblée Générale et est éligible au bureau de l'ASCMV.

L'adhésion est valable pour une année, du 1^{er} septembre au 31 août.

Bulletin à retourner, accompagné du chèque de cotisation, à ASCMV 6 place de l'Eglise 21380 Messigny et Vantoux